Les agriculteurs se mobilisent pour préserver nos ressources en eau…

Je protège, je partage

CONTRAT CAPTAGE

Le captage de Neuve-Fontaine

Sur la commune de Nassogne, c'est l'administration communale qui exploite l'eau. Cette eau permet d'alimenter les communes de Nassogne et Rochefort. Le captage est un drain.

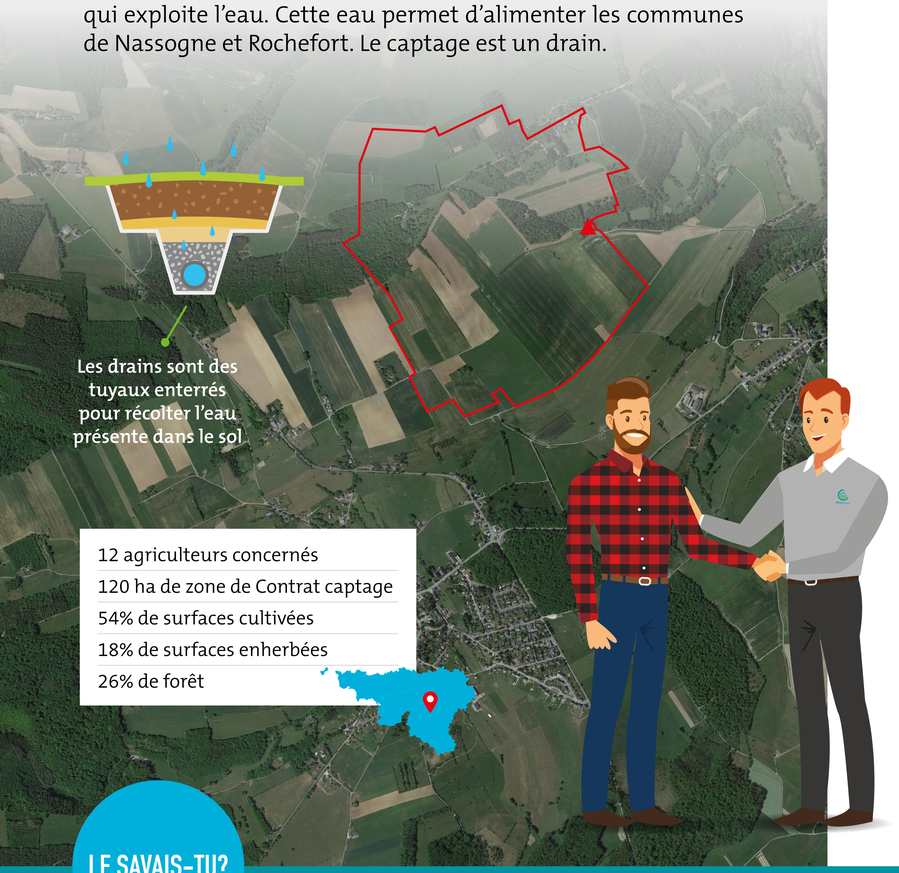

12 agriculteurs concernés
120 ha de zone de Contrat captage
54% de surfaces cultivées
18% de surfaces enherbées
26% de forêt

Ici, à Nassogne, un Contrat captage est mis en place

Le Contrat captage a pour objectif de **préserver la qualité de l'eau** d'une zone de captage ou de l'améliorer. Il scelle l'engagement des agriculteurs et des partenaires du contrat autour du plan d'actions concertées, s'étalant sur plusieurs années.

La fertilisation d'une terre n'est pas une procédure simple. Il faut savoir rendre le sol riche en nutriments pour la croissance de la plante, sans toutefois verser dans l'excès. Pour trouver le **bon équilibre entre l'assurance du bon développement de la plante et la préservation de la ressource en eau**, les agriculteurs raisonnent l'apport d'engrais.

Cependant, cette fertilisation dépend aussi de facteurs sur lesquels l'homme a très peu d'emprise : les conditions météorologiques, la présence naturelle de nutriments dans les engrais de ferme ou dans le sol. Il est donc difficile de connaitre avec précision l'azote réellement disponible pour la plante.

En fonction de l'apport d'engrais, il est possible que des restes d'azote subsistent dans le sol après la récolte. C'est à ce moment-là qu'ils risquent d'être emportés vers les nappes phréatiques par les pluies de la fin d'année. Il s'agit du phénomène de lessivage du nitrate.

QUELQUES ACTIONS MISES EN PLACE…

ANALYSER LE SOL

Afin de réduire l'incertitude qui règne autour de la fertilisation, il est possible de réaliser des analyses du sol. Sur base de celles-ci, PROTECT'eau conseille les agriculteurs avec une idée plus claire du complément de fertilisation nécessaire à apporter.

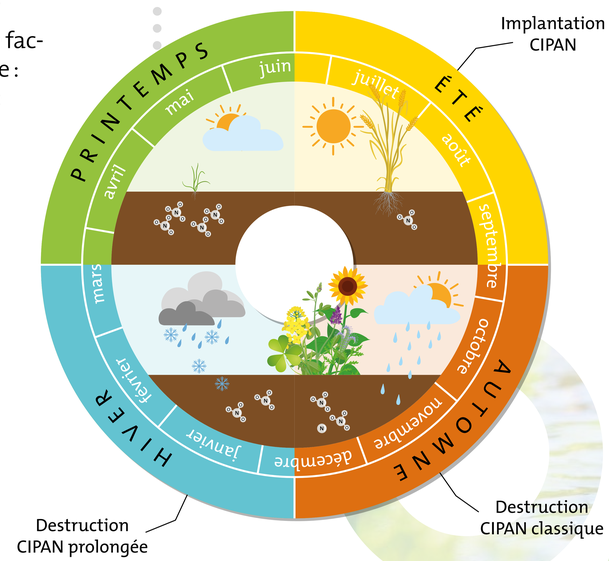

LAISSER LES CIPAN PLUS LONGTEMPS

La **Culture Intermédiaire Piège à Nitrate** est un moyen efficace pour éviter le lessivage du nitrate. La CIPAN puise l'azote encore présent dans le sol pour sa croissance. Elle le restitue ensuite lors de sa destruction.

Traditionnellement, cette culture intermédiaire est semée pour le 15 septembre et détruite pour le 15 novembre. La stratégie proposée ici consiste à laisser la CIPAN en place, au minimum, jusqu'au 15 janvier. De cette manière, le sol reste couvert pendant la période la plus pluvieuse de l'année. L'azote sera libéré au moment le plus opportun pour le semis au printemps.

LE SAVAIS-TU?

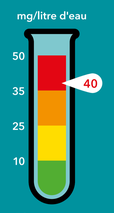

L'eau de ce captage est soumise à une pression due au nitrate, notamment d'origine agricole. Les échantillons analysés indiquent une concentration en nitrate d'environ 40 mg/L d'eau. La **norme de potabilité** fixée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est de **50 mg/L**. La valeur obtenue étant proche de la limite, la source d'eau fait l'objet d'un Contrat captage. Ensemble, les différents acteurs vont œuvrer pour faire diminuer la concentration présente dans la ressource en eau.

Le **nitrate** est le nom donné à une molécule composée d'**azote (N)** et d'**oxygène (O)**. Il est indispensable aux écosystèmes. C'est un nutriment de première importance pour la croissance des végétaux. Cependant, il peut présenter aussi des risques pour l'environnement s'il est présent en trop grande quantité.

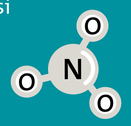

PARTENAIRES DU CONTRAT CAPTAGE

Une initiative de la

SPGE Société Publique de Gestion de l'Eau

En partenariat avec

Wallonie environnement SPW

LIÈGE université Gembloux Agro-Bio Tech

VILLE DE ROCHE FORT

NAT AGRI WAL

PROTECT'eau

UCLouvain